

10

Mise en place d'une cellule d'études et de statistiques culturelles



STATUT

Recommandation transposée

Version 3

Travaux réalisés

- Mars 2022 : Création du Service des Études et Statistiques et de la Documentation au sein du ministère de la Culture et intégration de la cellule de statistiques ainsi que le futur Observatoire de la Culture
- Juillet 2022 : Publication des résultats de l'enquête réalisée par le Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER) sur les pratiques muséales de la population
- Depuis septembre 2021 : Établissement d'infographies statistiques dans le cadre des États des lieux sectoriels

Afin d'approfondir ses connaissances des différents secteurs culturels, le ministère de la Culture a lancé, dans le cadre du Kulturentwécklungsplang 2018-2028 et sa mesure n° 6 (« Etablir un état des lieux précis et complet du secteur artistique et culturel luxembourgeois »), une série d'analyses sectorielles qui est complétée par un portrait statistique détaillé du secteur en question sous forme de graphiques.

- Depuis avril 2021 : Enquêtes sur les infrastructures culturelles en collaboration avec le STATEC

Une enquête sur les infrastructures culturelles est menée par le STATEC en étroite collaboration avec le ministère de la Culture. Cette enquête cible les différents acteurs culturels au Luxembourg, notamment les musées, les châteaux, les cinémas et les scènes de spectacle, et permet au STATEC de collecter des données afin de réorganiser leurs statistiques sur la culture et de répondre aux demandes de données internationales.

- Juillet 2020 : Lancement d'enquêtes culturelles en collaboration avec le LISER

Suite aux études sur les pratiques culturelles des résident/es, menées en 1999 et 2009 respectivement, le ministère a entamé une nouvelle collaboration avec le LISER afin de conduire des enquêtes auprès des publics (voir recommandation KEP no 47 « Réaliser une enquête sur les pratiques culturelles du pays avec une périodicité de 10 ans : 1999, 2009, 2019, ... »). En pérennisant les études statistiques sur l'offre culturelle et sa réception auprès du public, le ministère souhaite se doter des données nécessaires pour mener à bien une politique culturelle adaptée au niveau national et régional. Une première enquête ciblera les pratiques muséales de population.

- Mars 2021 : Le ministère de la Culture a créé une cellule de statistiques en recrutant une personne spécialisée en statistiques. Cette cellule a pour mission de rassembler et analyser les données existantes et de sonder les besoins des différents services ministériels et du secteur culturel en matière de données à récolter. Parallèlement, l'Institut national de la statistique et des études économiques (STATEC) s'est doté d'un service culturel qui produit des études, analyses et statistiques sur les infrastructures et les professionnel/les de la culture. La collaboration entre les deux administrations permet de fournir des données qui font défaut aujourd'hui et de mener à bien une politique culturelle ciblée et cohérente.

Communications officielles

- [21.07.2022 : Sam Tanson a présenté les résultats de l'enquête sur les pratiques muséales au Luxembourg](#)

Documentation

- [État des lieux « Musiques amplifiées »](#)
- [État des lieux « Théâtre »](#)
- [Le public des musées – Rapport de synthèse](#)
- [Le public des musées en 2020 – Volume 1](#)
- [Le public des musées en 2020 – Volume 2](#)

Contact

- Laurence Brasseur (coordination)
(+352) 247 86618
laurence.brasseur@mc.etat.lu
- Romy Wiesen (statistiques)
(+352) 247 76633
romy.wiesen@mc.etat.lu

Mise en ligne

- Première version : 26.10.2020
- Dernière modification : 01.01.2023